



PV REUNION DU BUREAU FEDERAL DE LA FFPSC DONNEMAIN ST MAMES (28) - LE 10 DECEMBRE 2011

Membres présents : Edmonde VILAIN, Daniel DEPALLE, Jean Michel GRIGNON, Jean Pierre MISSERI, Jean Claude POINSIGNON, Jean Luc QUERNEC, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

Membre excusé : Daniel LAPIERRE.

Le Président ouvre la séance en précisant que cette réunion a pour but de travailler sur les dossiers, notamment sur l'évolution des règlements des championnats, de manière à faire des propositions au comité directeur pour validation après modifications éventuelles.

Le premier point à l'ordre du jour, l'adaptation de la réforme des championnats, l'an dernier nous avons fait évoluer les championnats en favorisant l'ouverture ce qui permet d'accéder directement en 3^e division sans passer par les promos qui étaient un facteur bloquant, une barrière difficile à passer. Tous les échos provenant des licenciés de base confirment qu'ils apprécient cette ouverture mais en contrepartie la chute n'en est que plus rapide. Il est vrai qu'en 1^e division nous sommes passés de 16 restants sur 24 participants à 12 restants sur 48 ce qui rend très difficile le maintien quand on connaît le caractère très aléatoire de notre sport. Il est souhaitable de prévoir des restants également en 2^e et 3^e divisions.

L'objet de notre travail est de proposer des dispositions qui permettent de ne pas remettre en cause l'ouverture qui est appréciée par un très grand nombre de licenciés tout en permettant de ne pas provoquer de chute brutale.

Le Président souhaite également que pour les championnats nationaux 1^e et 2^e divisions la durée des manches passe à 4 heures pour être plus proche du règlement international soit 3 manches de 4 heures sur 3 jours VSD, proposition fortement recommandée pour les autres championnats nationaux, de CR et de CD mais restant, pour l'instant, à l'appréciation des organisateurs. Le bureau fédéral valide ce point qui a une influence sur les choix à venir.

1) Adaptation règlements des championnats nationaux :

Présentation par Jean Claude POINSIGNON des projets retenus parmi plusieurs autres simulations :

Pêche mixte :

Projet N°	Nb pêcheurs	D1	D2	D3	CR
7	54-45-45	21 maintenus 33 descendants	11 montants 6 maintenus 28 descendants	14 montants 3 maintenus 28 descendants	168 montants
6	48-48-48	18 maintenus 30 descendants	10 montants 8 maintenus 30 descendants	15 montants 3 maintenus 30 descendants	180 montants
4	45-45-45	18 maintenus 27 descendants	9 montants 8 maintenus 28 descendants	14 montants 3 maintenus 28 descendants	168 montants
11	45-45-45	18 maintenus 27 descendants	9 montants 12 maintenus 24 descendants	12 montants 5 maintenus 28 descendants	168 montants

- Le N° 7 est plus lourd à organiser avec 54 pêcheurs en 1^e division.
- Pour le N° 6 la grille 3x16 est inadaptée, 16 n'étant pas divisible par 3.
- Les N° 4 et 11 sont semblables mais avec 5 maintenus en 3^e dans le 11 il n'y a que 12 montants, de plus le nombre de maintenus en 2^e est trop important.
- Dans tous les cas, le choix du nombre de maintenus n'a pas été fait au hasard, il permet à un pêcheur ayant raté une manche de pouvoir se refaire sur les 2 autres afin de se maintenir.

Moulinet :

Projet N°	Nb pêcheurs	D1	D2	D3	CR
2	36-36-36	15 maintenus 21 descendants	7 montants 7 maintenus 22 descendants	11 montants 3 maintenus 22 descendants	132 montants

- Petit point négatif, il y aura moins de montants des CR.

Le bureau retient le projet n° 4 pour la pêche mixte et valide le n° 2 pour le moulinet.

Jeunes :

- Différents découpages sont proposés, 3 zones, 4 zones et 6 zones, le découpage en 3 zones étant le plus équilibré pour toutes les catégories mais avec des déplacements plus importants pour les pêcheurs.
- Autre proposition, la suppression des qualifications pour les promos par l'intermédiaire des championnats régionaux ce qui permettrait un accès direct aux promos pour tous les jeunes

Le bureau valide la proposition de réduire à 3 zones sans limitation du nombre de participants avec une date butoir au 15 mars pour les inscriptions. Les 1° divisions se dérouleraient avec 30 pêcheurs, le nombre de montants par zone se ferait au prorata du nombre de participants dans chacune des promos.

Le bureau souhaite un regroupage des régions Ile de France pour 2013, cette division n'ayant plus raison d'être, Jean Claude fera les simulations nécessaires afin d'en discuter avec les CR concernés avant validation en AG.

Vétérans :

Statu quo, les 6 promos sont maintenues mais renommées 3° divisions A à F et les 2° divisions nord et sud deviennent 2° divisions ABC et DEF.

2) Rapport de la commission technique :

Jean Michel GRIGNON présente les travaux de la commission qui s'est réunie à plusieurs reprises afin de créer une charte des championnats qui sera imposée dès 2012 pour les 1° et 2° divisions nationales mixte, moulinet et plombée. Les 3° divisions restant encore, pour l'instant, sous la responsabilité des CR mais de préférence dans le respect de cette charte. Jean Michel commente celle-ci qui est affinée et validée par le bureau.

Les parcours proposés seront visités par la commission pour validation et ceux retenus seront labellisés.

Les organisateurs qui ne respecteront pas leurs engagements et cette charte perdront leur labellisation et seront pénalisés par une interdiction d'organisation de championnats nationaux pendant 5 ans.

Les rôles de la commission technique sont précisés par le Président :

- Réception des dossiers
- Labellisation des parcours
- Proposition des parcours retenus au comité directeur
- Réalisation d'un fichier des parcours labellisés

3) Projet de création d'épreuves officielles « pêche de la carpe à la canne » :

Le Président expose les raisons qui l'on conduit à mettre ce point à l'ordre du jour, cette pêche se développe un peu partout en France et nous retrouvons des anciens licenciés qui se sont reconvertis dans cette

technique en pleine évolution, l'idée serait de créer dès 2012 un championnat de France afin de les reconquérir et attirer aussi des nouveaux pêcheurs adeptes de cette technique.

Le bureau valide cette proposition mais suite à la multiplication des modes de pêches, il propose de revoir le système des licences pour 2013, licence de base plus des options selon les pêches pratiquées par exemple. Jean Michel GRIGNON est chargé de l'étude qui devra être validée par le comité directeur et par l'AG de janvier 2012.

Proposition de règlement pour ce nouveau championnat :

- 1° division avec 36 pêcheurs en 2 manches de 5 heures
- Classement par addition du poids de chacune des 2 manches
- 4 éliminatoires ouvertes à tous les licenciés en 1 manche de 5 heures
- Découpage en 4 zones géographiques à définir
- Nombre de qualifiés au prorata du nombre de participants dans chacune des éliminatoires
- Possibilité d'organiser ces éliminatoires en 2 séries si besoin
- Dates à voir et appel à candidature pour les lieux

4) Proposition de réorganisation du championnat de France des clubs :

Jean Luc QUERNEC fait un point sur les différentes constatations qui l'on conduit à faire une étude de réorganisation de ce championnat de France :

- De moins en moins de clubs participent aux championnats régionaux ce qui représente un manque à gagner pour la FFPSC (-900€ en 2011)
- Coût élevé des interrégionaux pour les clubs qualifiés (1000 à 1500€)
- Certains CR comme le centre qui organise un championnat régional avec 17 clubs pour 15 ou 16 qualifiés, ce qui est ridicule
- Certains CR n'organisent pas de championnat car ils ont plus de qualifiés que de candidats

Il propose de supprimer ces interrégionaux et de faire la finale avec 80 clubs, soit 400 pêcheurs, avec des sous-secteurs de 10, 16 ou 20. Cela ferait évidemment moins de qualifiés mais tous les CR seraient représentés à la finale avec au minimum 1 club qualifié, en conservant 12 maintenus plus 1 qualifié pour le CR organisateur, il resterait 67 clubs à qualifier. D'autres simulations ont été faites avec 90 et 100 clubs pour la finale mais cela est trop lourd à organiser (450 ou 500 pêcheurs).

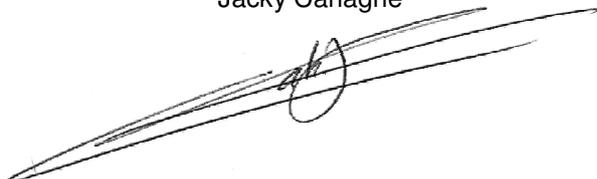
Le bureau est favorable à cette réorganisation mais avec une hésitation quant au nombre de clubs qualifiés pour la finale, une proposition est faite pour 70 clubs en finale avec seulement le club champion de France maintenu et 1 qualifié pour le CR organisateur. Ces deux choix seront proposés au comité directeur.

5) Questions diverses :

Par manque de temps, la réclamation de Claude DEMOUCHEL sera traitée en comité directeur.

Le secrétaire général,

Jacky Cahagne



Le Président,

Jacques Goupil

